Entre le Même et l'Autre, traduire les *realia*

Héba Medhat-Lecocq
Inalco, Paris PLIDAM - EA 4514

Résumé : Le présent article a pour objet d'étudier les *realia* non seulement à partir de leur réception par la langue d'accueil, mais aussi en les plaçant entre les deux langues et les deux cultures. Autrement dit, entre le Même et l'Autre. Après une délimitation du terme *realia* dans son sens élargi, Héba Medhat-Lecocq s'intéresse à la perception par l'étranger des objets culturels en question, ainsi qu'à leur dénomination. Elle se penche enfin sur les stratégies menées par ce dernier en tant qu'auteur, mais également par le traducteur, afin de présenter lesdits realia à la langue/culture d'accueil.

Mots clés : le Même, l'Autre, perception, dénomination, *realia* aller-retour

Abstract : The purpose of this article is to study realia not only based on their reception by the host language, but also by placing them between the two languages and the two cultures. That is to say, between the Self and the Other. Héba Medhat-Lecocq first describes realia in the broad sense of the word, then goes on to examine the perception of the cultural objects in question by the foreigner, as well as their naming. Finally, she looks at the strategies conducted by both author and translator in order to introduce said realia to the host language-culture.

Keywords : the Same ; the Other ; perception ; denomination, round trip *realia*

1 Introduction

Trait d'union entre deux mondes, bâtisseur de ponts entre deux langues, mais aussi entre deux cultures, le traducteur est un voyageur éternel en quête du sens. Un sens construit par un auteur source, et qu'il devra transmettre en toute fidélité à un lecteur cible. Une tâche loin d'être aisée, puisque ce nouveau destinataire ne partage pas la même vision du monde avec l'auteur du message à traduire. Dès lors, à l'obstacle du passage d'une langue à l'autre qui se dresse devant le traducteur, s'ajoute celui de l'éventuelle incompatibilité entre les deux cultures.

Cette hétérogénéité des deux mondes, du moment que l'on tente de la découvrir, se manifeste dans une large mesure sous forme de *realia*, sorte de culturèmes[1] propres à

[1] Georgiana Lungu-Badea, « Remarques sur le concept de culturème », in *Translationes,* Volume 1, 2009, traduit du romain par Mirela Pop et Georgiana Lungu-Badea, [en ligne] : DOI : 10.2478/tran-2014-0003, p. 15-78

une communauté linguistique donnée. Souvent banals dans leur propre langue, mais exotiques, voire insolites, dans la langue d'accueil, ces éléments de culture nous renvoient indubitablement à la dialectique du Même et de l'Autre qui a enflammé tant de discussions entre les philosophes depuis Platon. Nourrissant également les réflexions des traducteurs, ladite dialectique occupe jusqu'à nos jours une place importante dans les débats qui les animent.

L'objectif de notre contribution est de partir à l'exploration de quelques *realia* considérées dans un contexte interculturel. À cet effet, nous tenterons d'abord de présenter les acteurs concernés par ces objets culturels, et qui sont dans le cadre de notre champ d'investigation prédéfini : le traducteur, le Même et l'Autre. Dans un deuxième temps, une description des *realia* qui nous préoccupent dans le cadre de la présente recherche s'impose. Ce faisant, nous nous arrêterons plus particulièrement devant leur *perception* et leur *dénomination*. Enfin, en nous appuyant sur un corpus de textes littéraires, sources et cibles, nous procèderons à une analyse des choix opérés par le traducteur afin de présenter lesdites *realia* à son lecteur cible.

2 Le traducteur, le Même et l'Autre

Dès lors que l'on envisage deux langues, nous aurons affaire à deux communautés linguistiques différentes, chacune ayant ses particularités historiques, géographiques, culturelles… Et à chaque fois que l'on tente de définir sa propre culture, on y procède par rapport à une autre, inconsciemment sans doute. Disons-le encore de manière plus précise : si notre culture existe, c'est pour la simple raison qu'elle se distingue de toute autre. Bref, pour avoir une réalité, se connaître et se faire connaître, il sera toujours question d'un même et d'un autre.

À cet égard, Jean Lombard[2] nous rappelle que le Même et l'Autre trouvent leurs origines dans les deux mots grecs « *autos* » et « *allos* ». Ils ont pour équivalents respectifs « l'identité » et « l'altérité », les deux couples – grec et français – étant considérés en philosophie comme deux catégories majeures. Et l'auteur de justifier leur présence dans la pensée des philosophes :

> « […] et cela se comprend, car élaborer un concept, ce qui est toujours la première tâche du philosophe, c'est rassembler le même qu'on arrive à regrouper et à unifier, et rejeter comme étant autre tout ce qui n'entre pas dans cette unification ou ce regroupement. Je dirai, dans le langage des logiciens, que l'autre et le même renvoient aux deux éléments qui constituent la structure de tout concept, son extension et sa compréhension. »[3]

2.1 Qu'en est-il du traducteur face au Même et à l'Autre ?

Nul ne peut le contester : tout traducteur s'évertue à trouver le moyen de rendre "le même texte" en toute fidélité dans l'autre langue. Mais le texte source, une fois

[2] Jean Lombard (2017), « Le même et l'autre. Philosophie de l'altérité », conférence donnée à St Denis (Réunion) le 5 avril 2017, [en ligne] https://www.editions-harmattan.fr/auteurs/article_pop.asp?no=31930&no_artiste=5748(consulté le 10/09/2019)

[3] *Ibid.*

Published in : Malek Al-Zaum, Frosa Bouchereau-Pejoska, Heba Lecocq (dir.), *À propos des* realia. *Littérature, traduction et didactique des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003508, doi : 10.17184/eac.9782813003508

reproduit dans la langue cible, demeure-t-il le même ? Ou bien s'agit-il d'un autre ? Puisque nous parlons du même texte qui peut (ou qui risque de) devenir un autre, pensons donc aux deux lecteurs, aux deux langues et aux deux cultures. Sont-ils les mêmes ? Ou bien dans chacun de ces couples existe-t-il un même et un autre ?

Préoccupé par les mêmes interrogations, Jean-Marie Zemb met surtout l'accent sur le sens du message à traduire et les désignations dont il faut faire usage à cet effet. Ce faisant, il ouvre discrètement la voie à une réflexion autour d'une autre dialectique qui règne au sein de la communauté des traducteurs, celle de la lettre et de l'esprit :

> « La traduction effective tout autant que la réflexion sur cette activité et sur ses produits sont aux prises avec le Même et l'Autre : comment rendre le même sens dans l'autre langue, comment désigner la même portion d'existence avec d'autres instruments de désignation, comment déterminer les mêmes significations à travers un autre réseau sémantique ? »[4]

Si tous les traducteurs, au nom de la fidélité, s'attachent à rendre le même texte source dans la langue cible, ils sont loin d'être unanimes sur les moyens à employer à cet effet, ainsi que sur le produit fini : le texte cible. Leurs débats autour de cette question se manifestent souvent sous forme d'une dialectique, celle de la lettre et de l'esprit qui les oppose et qui, au fil du temps, a donné une multitude de couples de concepts : correspondance formelle/équivalence dynamique ; traduction linguistique/traduction interprétative ; sourcier/cibliste…[5].

3 Et les *realia* ?

Particulièrement significatives pour notre propos sont les définitions suivantes du lexème *realia*.

Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi) avance d'abord une définition de Josette Rey-Debove[6] (1979) selon laquelle les *realia* sont des « [*objets*] existants du monde perçus ou considérés indépendamment de leur relation avec le signe ». Il s'agit donc, à la lumière de cette définition, des objets perçus et non pas des signes qui les véhiculent. Le *Trésor de la Langue Française informatisé* en donne comme exemple dans un dictionnaire, les « [illustrations] représentant les choses désignées par les entrées ». Encore dans la rubrique consacrée à l'étymologie du mot, le même dictionnaire, citant cette fois-ci Saussure dans son *Cours de linguistique générale* (1908/1909 : 62), présente les *realia* comme étant des « réalités non linguistiques »[7].

D'un autre côté, le dictionnaire Larousse (en ligne), sans nier le premier sens de *realia* que l'on peut déduire dans la notice étymologique y afférente : « latin médiéval *realia*, les choses réelles », met plutôt l'accent sur les signes linguistiques comme représentants

[4] Jean-Marie Zemb (1972) « Le même et l'autre. Les deux sources de la traduction », In : *Langages*, 7 année, n° 28, 1972. *La traduction.* [en ligne] https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1972_num_7_28_2102(consulté le 3 septembre 2019), p. 101.

[5] Voir Jean-René Ladmiral (2014), *Sourcier ou cibliste*, Les belles lettres, coll. Traductologiques, p. 9.

[6] Josette Rey-Debove, *Sémiotique*, Paris, P.U.F., 1979.

[7] Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Introduction, chap. V, éd. R. Engler, p. 62.

Published in : Malek Al-Zaum, Frosa Bouchereau-Pejoska, Heba Lecocq (dir.), *À propos des* realia. *Littérature, traduction et didactique des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003508, doi : 10.17184/eac.9782813003508

de ces choses réelles : « *Unité lexicale qui désigne une réalité particulière à telle ou telle culture* »[8].

Par conséquent, si nous tenons compte de l'extension du sens qu'a subi ce lexème, les *realia* sont à la fois les objets réels propres à une culture donnée et les mots ou termes qui les désignent. Autrement dit, leur étrangeté n'est pas seulement liée aux signes linguistiques qui les représentent, mais aussi et surtout à ces objets culturellement étrangers tels que les plats exotiques : *paella* (Espagne), *quinoa* (Amérique du Sud), *sushi* (Japon)…, les vêtements (*kimonos* japonais, *pagnes wax* africains), les éléments architecturaux (les *stalactites* en architecture islamique, les *flèches* dans les monuments gothiques…). Dès lors, s'intéresser aux mots représentant les *realia* sans tenir compte de cet instant d'émerveillement ressenti par le lecteur cible face à l'objet étranger qu'il rencontre pour la première fois, ceci peut conduire le traducteur à produire un texte cible peu satisfaisant par rapport à l'original.

Jusque-là, nous avons vu des exemples d'objets statiques. Qu'en est-il alors de la danse, des gestes, des salutations… propres à une communauté culturelle ? Ne seraient-ils pas des *realia* qui la distinguent de toute autre ? Allons encore plus loin. Les *baguettes* dont les asiatiques se servent comme couverts de table sont des *realia*, nul ne peut le contester. Mais aussi la manière de les tenir et de les manipuler, ne fait-elle pas partie des aspects culturels qui émerveillent tout individu étranger à la culture des peuples concernés ? À cet égard, référons-nous à Loïc Depecker qui, à travers son approche ethnologique de la terminologie, ne s'arrête pas à l'objet observé à l'état statique. Il va jusqu'à s'interroger sur toutes les actions concernant ce dernier :

> « C'est donc chaque fois l'ensemble d'une situation dans un environnement donné qu'il faut décrire : objet, fonction de l'objet, maniement de l'objet, voire intentions, opérations, structures conscientes et inconscientes de chacun des acteurs de l'ensemble du groupe humain. » (Loïc Depecker, 2013 : 19).

Par conséquent, étudier les *realia* comme objets culturels nécessite une analyse de tout ce qui s'y rapporte et qui conditionne leur existence, mais aussi de leurs rapports avec la communauté linguistico-culturelle concernée.

3.1 Les *realia* entre perception et dénomination

Afin d'éviter toute confusion pouvant résulter de l'usage des syntagmes « *le Même* » et « *l'Autre* » par rapport aux *realia*, une précision terminologique s'impose. Les *realia* que nous rencontrons dans un cadre interculturel – celles qui nous intéressent dans la présente étude – sont les spécificités culturelles de l'Autre. Banales à ses yeux, puisqu'elles font partie intégrante de sa propre culture, elles échappent souvent à son attention. Elles sont aussi les traces du Même qui part à la découverte de l'Autre. Lorsqu'elles sont repérées pour la première fois, elles troublent[9] le Même dans sa perception. *Mais qu'est-ce que la perception ?*

[8] https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/realia/66824 (consulté le 5 septembre 2019).
[9] Souvent dans le bon sens du terme.

Published in : Malek Al-Zaum, Frosa Bouchereau-Pejoska, Heba Lecocq (dir.), *À propos des* realia. *Littérature, traduction et didactique des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003508, doi : 10.17184/eac.9782813003508

Décrivant ce phénomène, Paolo Bartolomeo avance :

> « Le terme « perception » (du latin *percipio*, « saisir ») désigne ces capacités de reconnaître les personnes, les objets, les couleurs, les odeurs, les bruits et les sons de notre environnement, c'est-à-dire de mettre en relation notre expérience présente de l'environnement avec les expériences passées stockées en mémoire. »[10]

La perception[11] fait donc appel à la mémoire des sujets percepteurs afin de les aider à découvrir le monde autour d'eux. Il s'agit ici de leur mémoire personnelle, certes, mais aussi et surtout de leur mémoire collective, puisqu'à travers l'acte de perception, ils ont recours à leur histoire, leur culture, leurs us et coutumes.

Mais les choses en vont autrement si les *realia* appartiennent à une culture étrangère. À leur découverte, elles captent aussitôt l'attention du sujet percepteur, le Même, vu leur absence dans sa propre culture et, de ce fait, dans sa mémoire collective. Elles vont même jusqu'à l'intriguer lorsqu'il tente de les observer à travers la perception de l'Autre.

> « Cependant l'analyse de la perception d'autrui rencontre la difficulté de principe que soulève le monde culturel, puisqu'elle doit résoudre le paradoxe d'une conscience vue par le dehors, d'une pensée qui réside dans l'extérieur, et qui, donc, au regard de la mienne, est déjà sans sujet et anonyme. »[12].

Cet état de fait n'est pas sans conséquence sur l'acte perceptif du Même, lequel commence à s'interroger sur le nouvel objet culturel appartenant à l'Autre et jusqu'alors inconnu pour lui, ouvrant ainsi la voie aux regards croisés entre les deux cultures. Ce même état de fait se répercute également sur la dénomination desdits objets culturels par la langue d'accueil. Dans ce contexte, deux cas de figures sont possibles devant le sujet percepteur :

- soit il fait appel à sa propre culture qui l'oriente vers une nouvelle perception de l'objet en question ;
- soit il a recours à l'emprunt ou au calque à partir de la langue d'origine.

En ce qui concerne le premier cas, appuyons-nous sur l'exemple des pâtisseries orientales appelées en arabe كنافة *konafa*, dans certains pays (Égypte, Syrie…) et قطايف

[10] Paolo Bartolomeo, « Perception », in *Encyclopedia universalis,* [en ligne] : https://www.universalis.fr/encyclopedie/perception/ (consulté le 2 octobre 2019).

[11] Nous attirons l'attention ici sur le fait que la *perception* se distingue de la *conceptualisation*, les deux phénomènes étant complémentaires pour connaître, intégrer et exprimer les objets du monde. (Voir Héba Medhat-Lecocq, *Terminologie comparée et traduction : approche interdisciplinaire*, Les éditions des archives contemporaines (à paraître).

[12] Maurice Merleau-Ponty (1945), *Phénoménologie de la perception*, Librairie Gallimard, NRF, Collection Bibliothèque des idées, Paris, p. 418.

Published in : Malek Al-Zaum, Frosa Bouchereau-Pejoska, Heba Lecocq (dir.), *À propos des* realia. *Littérature, traduction et didactique des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003508, doi : 10.17184/eac.9782813003508

Ktayef, dans d'autres (Maroc, Algérie…). Arrivées en France, ces pâtisseries composées de filaments fins prennent le nom de *gâteaux aux cheveux d'ange*, alors que les deux termes arabes sont bien loin de la perception de cette pâtisserie à l'image de cheveux d'ange.

Pour le deuxième cas, le plus fréquent d'ailleurs, les exemples sont pléthoriques. Nous avons vu *supra* beaucoup d'emprunts que la langue française a dû intégrer pour désigner les plats exotiques, les vêtements et les éléments architecturaux appartenant à différentes cultures étrangères. Ajoutons-y ceux empruntés à la langue française, à l'exemple de *crème Chantilly*, *Aubusson* pour désigner la tapisserie d'Aubusson (dans la Creuse), les styles de meubles comme *Louis XV* et *Louis XVI*…, et qui sont en usage dans beaucoup d'autres langues étrangères.

À la suite de ces observations, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la traduction des *realia* et les problèmes qui résultent de leur transfert d'une langue à l'autre.

4 Traduire les *realia*

Cette vision élargie des *realia* que nous venons de présenter touche de près l'activité traductive. Or, dans ce nouveau contexte qui préoccupe le traducteur, les *realia* dans leur sens élargi sont d'abord les objets propres à une culture étrangère donnée, ensuite les désignations de ces objets par la langue, et enfin, les idées et les charges culturelles qu'ils véhiculent dans le texte qui les abrite. C'est seulement en tenant compte de ces trois dimensions que nous pouvons envisager leur transfert dans la langue cible. Cette approche de l'acte de traduire est clairement illustrée par Jean-René Ladmiral :

> « C'est pourquoi je reprendrai, en le complétant, ce vieil adage (cibliste) de traducteurs : on ne traduit pas des mots – mais on ne traduit pas de choses – on traduit des idées ! Ce qui fait, proprement, l'essentiel dans un texte (qu'on le traduise ou non), ce sont les effets de discours qu'il orchestre, et non les *realia* que les linguistes appellent son référent »[13]

Lorsque nous tentons de traiter ces objets culturels et les désignations qui les véhiculent dans un projet de traduction, trois cas de figure se présentent à nous et qu'il faudrait prendre en considération :

- les *realia* comme traduction de première main ;
- les *realia* dans une langue /culture cible ;
- les *realia* aller-retour.

4.1 Les *realia* comme traduction de première main

Par cette catégorie, nous désignons les *realia* en tant qu'objets culturels étrangers, ainsi que leurs désignations que nous pouvons repérer dans un texte original. Afin

[13] Jean-René Ladmiral (2014), *Sourcier ou cibliste*, Op. Cit., p. 13-14.

Published in : Malek Al-Zaum, Frosa Bouchereau-Pejoska, Heba Lecocq (dir.), *À propos des* realia. *Littérature, traduction et didactique des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003508, doi : 10.17184/eac.9782813003508

d'éviter tout amalgame, apportons la précision suivante : tout texte original n'est pas forcément vecteur de *realia* appartenant à une culture étrangère. En d'autres termes, les *realia* que nous désignons sous cette première catégorie ne sont observées en tant qu'objets culturels traduits que lorsqu'elles sont abordées dans un texte original, certes, mais en dehors de leur vivier linguistico-culturel. Lorsqu'un auteur français évoque la *crème Chantilly* à titre d'exemple, on ne peut parler d'une traduction de première main, ni de traduction tout court non plus. Mais du moment que ce produit laitier apparaît sous la plume d'un auteur étranger (chinois, américain…) dans sa propre langue, c'est bien là que nous pouvons le considérer comme une traduction de première main, puisque le texte qui l'abrite, quoiqu'original, est rédigé dans une langue autre que la française, pour le présent exemple.

Nombreux sont les textes qui hébergent ce type de *realia* : romans, récits de voyage, guides du Routard… La littérature francophone, elle aussi, foisonne de ces objets culturels étrangers à la langue et la culture françaises. Ces derniers, pour élire domicile dans un texte français, font l'objet de ce que nous appelons *une traduction de première main.*

Nous avons déjà démontré que la plupart desdits objets sont représentés par des emprunts à la langue d'origine. Mais lorsqu'un écrivain présente un objet culturel encore inconnu de son lecteur, peut-il se contenter de l'emprunt, laissant ce dernier deviner son contenu cognitif ? Bien sûr que non. Il y a lieu de remarquer que chaque écrivain trouve un moyen pour désambiguïser l'emprunt ou le calque dont il fait usage, et décrire l'objet culturel que celui-ci véhicule. En voici quelques exemples édifiants.

Dans son roman « *La fille du Nil* », Gilbert Sinoué écrit : « Giovanna s'étira sur la pelouse et respira à pleins poumons l'odeur de fol [14] et de jasmin qui embaumait les jardins de Mohammed Ali »[15]. Mais considérant l'opacité de l'emprunt à l'arabe (fol) pour son lecteur français, l'auteur n'hésite pas à en donner une explication dans une note de bas de page, à savoir : « Variété de jasmin au parfum dense, que l'on trouve en Orient »[16].

Il en est de même pour d'autres objets dont la *molokheya*, une herbe dont les feuilles servent à préparer une soupe qui porte le même nom. Pour la présenter à son lecteur, Gilbert Sinoué en donne une recette détaillée, toujours dans une note de bas de page :

> « Plat égyptien très réputé que l'on apprête grâce à une herbe mijotée dans du bouillon de poulet chargé d'ail, auquel on ajoute du riz, des oignons hachés, des morceaux de viande et du poulet »[17]

De son côté, Robert Solé dans son roman « *Une nuit au Caire* », procède différemment. Évoquant le même plat et cherchant lui aussi à le décrire à son lecteur, il met l'accent non pas sur la recette y afférente, mais surtout sur la manière dont les Égyptiens le consomment, scène que l'auteur appelle « le rituel de la molokheya » :

[14] C'est nous qui soulignons.
[15] Gilbert Sinoué (1993), *La fille du Nil*, Éditions Denoël. Coll. Folio, p. 165.
[16] *Ibid.*, p. 165, note 1.
[17] *Ibid.*, p. 194, note 1.

Published in : Malek Al-Zaum, Frosa Bouchereau-Pejoska, Heba Lecocq (dir.), *À propos des* realia. *Littérature, traduction et didactique des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003508, doi : 10.17184/eac.9782813003508

> « Le rituel de la *molokheya* commençait. En attendant les soupières, chacun formait un monticule de riz dans son assiette creuse. Il y faisait un trou, au sommet, pour y déposer une ou deux cuillérées d'oignons hachés au vinaigre. Ensuite nos routes se séparaient. Les enfants de Lola versaient d'abord la soupe fumante au parfum d'ail et de coriandre. Nous, les Yared, nous n'aurions à aucun prix accueilli la *molokheya* sans avoir garni au préalable notre assiette des autres ingrédients : morceaux de viande ou de poulet et lamelle de pain sec grillé. C'étaient deux écoles inconciliables. »[18]

Au vu de cette description, nous considérons comme *realia* toute la scène du rituel de la *molokheya* : le monticule du riz avec le trou ménagé à son sommet, l'oignon haché au vinaigre que l'on y ajoute, le parfum d'ail et de coriandre que dégage cette soupe fumante, ainsi que les autres ingrédients qui l'accompagnent.

À partir de ces exemples, nous pouvons déduire que tout acte d'écriture est une communication, et que celle-ci ne peut aboutir sans compréhension, voire sans intercompréhension entre l'émetteur et le récepteur. Cette constatation faite, deux questions s'imposent à nous : comment le traducteur peut-il présenter les *realia* venues d'ailleurs à son lecteur cible ? A-t-il la même marge de manœuvre que les écrivains précités ? Tentons de trouver la réponse dans ce qui suit.

4.2 Les *realia* dans une langue/culture cible

C'est sous cette catégorie de *realia* que nous pouvons aborder l'acte de traduire proprement dit. Lors de leur passage d'une langue à l'autre, rien ne garantit que ces éléments culturels puissent garder le même effet, le même éclat ou le même degré de transparence. Comment le traducteur peut-il les présenter à son lecteur cible avec pour objectif le transfert du message du texte source en toute fidélité ?

Examinons la question à travers ces exemples.

Dans le roman de Naguib Mahfouz « Impasse des deux palais », l'auteur écrit :

> " والأصوات المتقطعة هي التي تترامى إليها أول الليل من سُمَّار [19] المقاهي وأصحاب الحوانيت هي التي تترامى إليها عند منتصفه وإلى ما قبيل الفجر، [...]"[20]

Traduction littérale :
Les voix intermittentes qui lui parviennent au début de la nuit des « sommars des cafés »[21] et des boutiquiers, sont celles qui lui parviennent à minuit et jusqu'à l'aurore.

L'obstacle qui se dresse devant le traducteur est celui du signe sommâr سمّار , pluriel de سامِر sâmer (littéralement : compagnon de veillée[22]), une particularité de l'Orient

[18] Robert Solé (2010), *Une soirée au Caire*, Éditions du Seuil, p. 46.
[19] C'est nous qui soulignons ce mot.
[20] نجيب محفوظ (1956) ، بين القصرين، الناشر مكتبة مصر، صـ 5.
[21] Les clients des cafés qui s'y rassemblent et passent la soirée à bavarder.
[22] Selon le dictionnaire Al-Sabil Larousse Arabe, de Daniel Rieg, décrivant plutôt le mot مسامر (musâmir), en usage dans le même sens.

Published in : Malek Al-Zaum, Frosa Bouchereau-Pejoska, Heba Lecocq (dir.), *À propos des* realia. *Littérature, traduction et didactique des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003508, doi : 10.17184/eac.9782813003508

selon laquelle les gens dans les pays chauds, étant donné qu'ils se couchent tard, se rassemblent la nuit pour discuter et bavarder. L'idée de *sâmer* étant absente dans la culture française, le traducteur se doit de trouver une solution pour transmettre le vouloir-dire de l'auteur. D'où le recours de Philippe Vigreux, le traducteur dudit roman, au syntagme « bavardage nocturne », tout en adaptant la syntaxe à ce dernier.

> « Les bribes du bavardage nocturnes des cafés, comme les voix des boutiquiers qui lui parvenaient au tout début de la nuit, se confondaient avec celles encore perceptibles à minuit, et de là jusqu'à l'aurore. »[23]

En remplaçant l'actant (compagnon de veillée) par l'acte même (bavardage nocturne), le traducteur a réussi à transmettre le sens voulu par l'auteur source dans un style naturellement français. Ceci sans parler de son choix pour *bribes* au détriment du syntagme *voix intermittentes* (الأصوات المتقطّعة), utilisé par l'auteur source[24].

L'explicitation, ce procédé auquel a souvent recours le traducteur pour transmettre le message à son lecteur cible, peut même s'étendre aux *realia* géographiques. De prime abord, l'on rétorquerait que les noms des pays, des rues, des quartiers… sont des noms propres, et donc ne se prêtent pas à la traduction. Et c'est souvent le cas, reconnaissons-le. Mais il advient quelquefois, lorsque le message portant sur ce type de *realia* risque d'arriver tronqué à son lecteur cible, que le traducteur se trouve dans la nécessité de le désambiguïser à l'aide de descriptions susceptibles de compléter l'image que se donne le lecteur source de l'objet culturel en question.

Revenons-en au roman de Naguib Mahfouz. Les événements se déroulent principalement dans la maison familiale d'un commerçant nommé Ahmed Abd El-Gawwad. Celle-ci est située dans un quartier nommé « Bayn al-Qasrayn » (litt. entre les deux palais), plus particulièrement dans une impasse qui porte le même nom. Cet objet culturel géographique apparaît d'abord dans le titre du roman, ensuite dans le nom d'une fontaine publique (sabîl) connue sous le nom de « sabîl Bayn al-Qasrayn », comme l'illustrent les deux syntagmes suivants :

- Le titre :

" بين القصرين "

Bayn al-Qasrayn

Littéralement : « Entre les deux palais »

Traduction :

« Impasse des deux palais

- La fontaine publique :

[23] Naguib Mahfouz (1956), *Impasse des deux palais,* traduit en français en 1985 par Philippe Vigreux, Jean Claude Lattès, édition française, p. 9.

[24] Point que nous ne développerons pas dans la présente recherche consacrée plutôt aux *realia*.

Published in : Malek Al-Zaum, Frosa Bouchereau-Pejoska, Heba Lecocq (dir.), *À propos des* realia. *Littérature, traduction et didactique des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003508, doi : 10.17184/eac.9782813003508

سبيل بين القصرين [25]
sabîl Bayn al-Qasrayn

Littéralement : « Fontaine d'entre les deux palais »
Traduction :
« Fontaine de Bayn al-Qasrayn » [26]

« Litt. « Entre les deux palais ». Ce nom de quartier du vieux Caire qui donne son titre original au roman est un vestige de l'époque fatimide (X^e^ s.) dont les califes avaient fait élever dans ce quartier deux palais (qasr) aujourd'hui disparus. Le mot arabe « bayn » signifie (entre), car il s'agit ici de l'espace situé entre ces deux palais et qui seul a subsisté jusqu'à nos jours »[27].

À analyser de près les équivalents donnés à بين القصرين « Bayn al-Qasrayn », nous remarquons d'emblée que le choix du traducteur n'est pas le même dans les deux cas. Force est de constater toutefois une certaine complémentarité entre ces deux équivalents d'un côté, et avec la note explicative qui vient s'y joindre, de l'autre. Avec ces portions de sens réunies, le traducteur donne une description suffisante de l'objet culturel en question à son lecteur cible. Ce dernier comprendra que les deux palais dont il est question ont disparu, et que Bayn al-Qasrayn est le nom d'une impasse, d'une fontaine publique et surtout du quartier où se déroulent en grande partie les événements dudit roman.

Ce recours à l'explicitation qui s'impose quelquefois au traducteur lors du transfert du message dans une autre langue/culture, n'est pas absent dans les réflexions menées par Jean-René Ladmiral sur l'acte de traduire :

« Confronté à un implicite culturel de son texte-source, par exemple, le traducteur devra prendre une décision : voudra-t-il paroliser (expliciter) ce non-dit dans le texte-cible de sa traduction ou lui faudra-t-il se résoudre à la laisser dans la périlangue culturelle implicite au texte-source ? »[28]

Tournons-nous maintenant vers le dernier cas de figure des *realia.*

4.3 Les *realia* aller-retour

Il y a lieu tout d'abord de souligner le fait suivant : cette expression que nous proposons pour désigner la troisième catégorie de *realia* fait écho à celle de « l'emprunt aller-retour » proposée par Louis Leroy[29], l'auteur évoquant les mots qui voyagent dans

[25] نجيب محفوظ (1956) ، بين القصرين، الناشر مكتبة مصر، صـ 6.
[26] Naguib Mahfouz (1956), *Impasse des deux palais*, Op. cit, p. 10.
[27] *Ibid.* p. 10.
[28] Jean-René Ladmiral (2004), « Lever de rideau théorique : quelques esquisses conceptuelles », *in Palimpsestes*
[En ligne], 16 | 2004, mis en ligne le 30 septembre 2013, consulté le 03 octobre 2019. URL : http://palimpsestes.revues.org/1587, p. 25L
[29] Louis Deroy (1956), *L'emprunt linguistique*, Éditeur : Presses universitaires de Liège, Les Belles Lettres, Collection : Bibliothèque de la faculté de philosophie et Lettres de l'Université de Liège, p. 19.

Published in : Malek Al-Zaum, Frosa Bouchereau-Pejoska, Heba Lecocq (dir.), *À propos des* realia. *Littérature, traduction et didactique des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003508, doi : 10.17184/eac.9782813003508

une autre langue pour revenir ensuite dans leur langue natale sous forme d'emprunt. Décrivant ce phénomène d'emprunt aller-retour, l'auteur dit : « Sans doute a-t-on fait remarquer, non sans tomber parfois dans la manie nationaliste, que certains mots, d'ailleurs peu nombreux, étaient revenus de l'étranger à leur bercail linguistique »[30].

Dans le cas présent, le retour des *realia* dans leur langue et culture d'origine ne pourrait avoir lieu sans conséquence sur le choix opéré par le traducteur. S'agissant d'une re-traduction de ces *realia* dans leur langue d'origine, ce dernier se trouve tantôt dans l'obligation de ré-impliciter l'explicite, tantôt de maintenir ce dernier. Expliquons-nous davantage à l'aide des deux exemples portant sur la *molokheya*, que nous avons analysés précédemment.

Dans son roman « La fille du Nil », Gilbert Sinoué, pour présenter l'objet culturel en question au lecteur français qui ignore ce plat égyptien, a fait le choix d'en donner la recette. Or le traducteur du même roman, Mohamed Benaboud [31], a décidé de supprimer cette dernière. Et ce, à notre sens, de crainte qu'elle ne soit prise par le lecteur cible, arabe, comme redondante, voire intruse.

Cependant, « le rituel de la molokheya » décrit par Robert Solé, ne pourrait être éliminé par le traducteur[32], selon notre point de vue. Et ce, pour la raison suivante : cette scène est tellement banale pour le lecteur arabe, plus particulièrement égyptien, qu'elle est restée jusqu'alors enfouie dans les profondeurs de sa mémoire. C'est en la rencontrant dans un texte traduit du français que celui-ci la redécouvre, mais avec un tout autre regard, celui de l'auteur source s'adressant à un public francophone dans le cas présent, puisqu'il s'agit d'un roman traduit du français. À travers ces regards croisés entre les deux cultures, la banalité de l'image s'évanouit au profit d'une prise de conscience de sa propre identité. Néanmoins, il ne saurait être question ici du même émerveillement ressenti par le lecteur français face à une *realia* appartenant à l'Autre, mais d'un autre émerveillement émanant de la redécouverte, par ce dernier, de lui-même.

De tout ce qui précède, nous pouvons déduire que les *realia* analysées dans un contexte interculturel ne peuvent être considérées seulement comme de simples objets appartenant à une culture donnée. Aussitôt découvertes, elles captent le regard de l'étranger par leur originalité, par leur caractère exotique, mais aussi et surtout par leur absence dans sa propre culture. Celui-ci, afin de les présenter à sa communauté linguistico-culturelle, se donne pour mission d'expliciter l'implicite caché derrière ces objets et/ou leurs désignations. Ce faisant, il procède à une traduction de première main de ces objets culturels venus d'ailleurs.

Si dans le cas de figure précédent, il est question d'un texte original rédigé par un auteur source pour son lecteur source, le traducteur lui aussi a affaire auxdites *realia*. Pour les transmettre d'une langue/culture à l'autre, il se trouve dans la nécessité de les désambiguïser pour son lecteur cible, en explicitant l'implicite qui les grève. Cependant, dans le sens inverse, lorsque les objets en question reviennent à leur langue d'origine, il y a des choix à faire par le traducteur selon le cas. Soit, par un procédé

[30] *Ibid.* p. 19.

[31] جيلبرت سينويه، ابنة النيل، ترجمة محمد ين عبود، منشورات الجمل 7002 El-Kamel Verlag 461 صفحة

[32] La traduction en arabe de l'ouvrage de Robert Solé est à l'état actuel indisponible sur le marché.

Published in : Malek Al-Zaum, Frosa Bouchereau-Pejoska, Heba Lecocq (dir.), *À propos des* realia. *Littérature, traduction et didactique des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003508, doi : 10.17184/eac.9782813003508

de ré-implicitation, il les remet à leur état originel, soit il maintient les informations données par l'auteur source à leur sujet, invitant ainsi son lecteur, détenteur initial de ces *realia*, à prendre conscience de sa propre culture à travers le regard de l'étranger.

Il ne nous reste plus qu'à conclure avec le constat suivant : toute traduction est une communication interculturelle qui implique le traducteur dans une suite de décisions à prendre et de choix à faire. Les *realia* en sont un bel exemple.

Références bibliographiques

BARTOLOMEO Paolo, « Perception », in *Encyclopedia universalis,* [en ligne] : https://www.universalis.fr/encyclopedie/perception/

DEPECKER Loïc (2013), « Pour une ethnoterminologie », in Jean Quirion, Loïc Depecker et Louis-Jean Rousseau (dir.) *Dans tous les sens du terme*, Presses de l'Université d'Ottawa/ Office québécois de la langue française, p. 13-29.

DEROY Louis (1956), *L'emprunt linguistique*, Éditeur : Presses universitaires de Liège, Les Belles Lettres, Collection : Bibliothèque de la faculté de philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 422 pages.

LADMIRAL Jean-René (2014), *Sourcier ou cibliste*, éd. Les belles lettres, coll. Traductologiques, 303 pages

LADMIRAL Jean-René (2004), « Lever de rideau théorique : quelques esquisses conceptuelles », *in Palimpsestes* [en ligne], 16 | 2004, mis en ligne le 30 septembre 2013, consulté le 03 octobre 2019. URL : http://palimpsestes.revues.org/1587, pp. 15-30.

LOMBARD Jean (2017), « Le même et l'autre. Philosophie de l'altérité », conférence donnée à Saint- Denis (Réunion) le 5 avril 2017, [en ligne] : https://www.editions-harmattan.fr/auteurs/article_pop.asp?no=31930&no_artiste=5748

LUNGU-BADEA Georgiana (2009), « Remarques sur le concept de culturème », in *Translationes*, Volume 1, 2009, traduit du romain par Mirela Pop et Georgiana Lungu-Badea, [en ligne] : DOI : 10.2478/tran-2014-0003, p. 15-78

MAHFOUZ Naguib (1956), *Impasse des deux palais*, traduit en français en 1985 par Philippe Vigreux, Jean Claude Lattès, édition française, 527 pages.

MEDHAT-LECOCQ Héba (2020), *Terminologie comparée et traduction : approche interdisciplinaire*, Les éditions des archives contemporaines (à paraître).

MERLEAU-PONTY Maurice (1945), *Phénoménologie de la perception*, Librairie Gallimard, NRF, Collection Bibliothèque des idées, Paris, 545 pages

REY-DEBOVE Josette, *Sémiotique*, Paris, P.U.F., 1979, 156 pages.

SAUSSURE Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Introduction, chap. V, éd. R. Engler, p. 62.

SINOUÉ Gilbert (1993), *La fille du Nil*, Éditions Denoël. Col. Folio, 596 pages.

SOLÉ Robert (2010), *Une nuit au Caire*, Éditions du Seuil, 219 pages.

ZEMB Jean-Marie (1972), « Le même et l'autre. Les deux sources de la traduction », in *Langages*, n° 28, 1972, p. 85-101, [en ligne] : doi : https://doi.org/10.3406/lgge.1972.2102, https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1972_num_7_28_2102

جيلبرت سينويه، ابنة النيل، ترجمة محمد ين عبود، منشورات الجمل 2007 El-Kamel Verlag 461 صفحة.
نجيب محفوظ (1956) ، بين القصرين، الناشر مكتبة مصر، 476 صفحة.

Dictionnaires

Dictionnaire Al-Sabil Larousse Arabe, Daniel Rieg

Dictionnaire Larousse [en ligne] : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/realia/66824.

Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi) [en ligne] : http://www.atilf.fr/tlfi.

Published in : Malek Al-Zaum, Frosa Bouchereau-Pejoska, Heba Lecocq (dir.), *À propos des* realia. *Littérature, traduction et didactique des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003508, doi : 10.17184/eac.9782813003508